



Les studios au cœur d'un parc paysager



Un habitat pour des moments d'intimité ou de convivialité



Chaque studio est équipé d'un téléphone



La cuisine est faite dans l'établissement

LIVRET D'ACCUEIL DU FOYER D'HÉBERGEMENT DE ROBIDA

Complément au livret d'accueil de l'Association Robida

Toute l'équipe du foyer d'hébergement de Robida est heureuse de vous accueillir au sein de son établissement. Ce livret d'accueil vous permettra de faire connaissance avec les prestations et l'organisation du foyer.

Bien sûr n'hésitez pas à nous solliciter pour un complément d'informations dès votre arrivée mais aussi tout au long de votre séjour.

Nous avons le souci de faciliter votre intégration, d'être à votre écoute et de vous accompagner dans vos projets.

Les missions du foyer d'hébergement

- Proposer un hébergement adapté aux besoins et attentes de la personne en situation de handicap.
- Assurer la sécurité physique et morale des résidents et garantir leur bien-être, leur épanouissement.
- Favoriser le maintien, le développement de l'autonomie physique et psychique par la mise en place d'activités.
- Proposer un accompagnement social par une équipe de professionnels (aide à la gestion du quotidien).
- Proposer un soutien psychologique.

Les personnes accueillies

Le foyer d'hébergement peut accueillir 20 personnes (+ 1 accueil temporaire) à partir de l'âge de 20 ans, en situation de handicap mental et/ou psychique, exerçant une activité en ESAT ou en milieu ordinaire.

L'équipe de professionnels

L'équipe est composée d'un directeur, d'un chef de service, d'un comptable, d'une secrétaire, d'une psychologue, de sept professionnels de jour (éducateurs spécialisés, aide médico-psychologique, auxiliaire socio-éducatif), de deux veilleurs de nuit, de deux professionnels aux services d'entretien des locaux et d'un professionnel de maintenance. Les noms et photos des membres de l'équipe sont sur le livret d'accueil de l'association qui vous a été remis.



Quelles sont les différences entre le **foyer d'hébergement** et le **foyer de vie internat** de Robida ?

Réponse

1. **Le foyer d'hébergement** accueille des personnes exerçant une activité en ESAT, **le foyer de vie internat** accueille des personnes qui n'exercent pas ou plus une activité professionnelle.
2. Les journées sont organisées différemment. Les personnes accueillies au foyer de vie internat disposent d'une offre d'activités supplémentaires.

Les prestations du Foyer

1- L'hébergement

Vous pouvez être hébergés, selon les places disponibles et votre autonomie, en chambre individuelle dans le bâtiment collectif ou en studio.

- Chaque chambre individuelle possède une salle de bain avec une douche, un wc et un lavabo.
- Chaque studio possède une pièce principale avec un coin repas (frigorifère, évier et placard) et une salle de bain avec une douche, un wc et un lavabo.
Tous les studios sont équipés d'un téléphone pour joindre les professionnels. L'accès à la ligne extérieure nécessite une participation supplémentaire.
- Les formules de logements sont les mêmes et les personnes, quel que soit le foyer, partagent les mêmes espaces de vie. Robida privilégie les relations intergénérationnelles.

Coût de l'hébergement

L'hébergement a un coût. Il y a un prix de journée. Votre allocation logement, votre participation (en fonction de vos revenus) et la participation du département (aide sociale) couvrent l'ensemble des frais d'hébergement.

2- La restauration

Le petit-déjeuner

Vous pouvez le prendre entre 7 h et 10 h dans la salle de restauration. Un professionnel est présent pour aider les personnes qui le souhaitent.

- Si vous résidez en studio, vous avez la possibilité de prendre le petit déjeuner chez vous. Ce service est compris dans la prestation hébergement.

Les repas

Le midi, le déjeuner est pris dans la salle de restauration. Le soir, le dîner est pris dans la petite salle à manger ou dans la salle de restauration.

- Si vous résidez en studio, vous avez la possibilité de prendre le repas du soir et de fin de semaine chez vous. Ce service est compris dans la prestation hébergement.

La cuisine est réalisée dans l'établissement par un professionnel, prestataire de Robida.

3- L'entretien du linge

Des lave-linge et séchoir sont à votre disposition. Vous pouvez confier aussi votre linge deux fois par semaine au service. Votre linge sera géré par un service extérieur. Cette prestation est comprise dans votre coût d'hébergement.

4- L'entretien de l'espace personnel

L'établissement met à votre disposition du matériel pour entretenir votre chambre ou studio. Vous pouvez également acquérir votre propre matériel. Votre studio peut aussi être régulièrement entretenu par les professionnels des services généraux.



ASSOCIATION ROBIDA
ESAT - Foyers - SAVS
53410 PORT-BRILLET
02 43 68 80 16 / 02 43 68 85 11
asso.robida@wanadoo.fr

Le foyer est ouvert toute l'année

5- Les accompagnements de la personne accueillie.

L'objectif des accompagnements est de vous soutenir dans votre vie quotidienne et de vous aider à développer ou à maintenir votre autonomie. Ils se font à votre demande.

Un accompagnement à la vie quotidienne

Selon les situations et les demandes des personnes, l'accompagnement peut concerner :

- Le lever, le bien-être.
- Le linge : tri, rangement, renouvellement.
- Le ménage de la chambre ou studio, réfection du lit
- Les repas : aide, conseil pour régime, respect des horaires...
- Les déplacements et le maintien de l'autonomie (train, bus...).
- La participation aux tâches collective : vaisselle, balayage, mise du couvert...
- Les achats divers (produits hygiène, vêtements...)

Un accompagnement au suivi médical

Selon les situations et les demandes des personnes, l'aide peut concerner :

- La prise de rendez-vous auprès des médecins et autres intervenants médicaux.
- La gestion quotidienne des traitements (se rendre à la pharmacie, préparer son semainier et rappel de la prise des médicaments).

Un accompagnement social

Plusieurs activités vous sont proposées en semaine, le week-end et pendant vos congés.

Au sein de l'établissement

- Billard, babyfoot, jeux de société...
- Pêche au plan d'eau, jeu de boules, palets...

À l'extérieur de l'établissement

- Atelier informatique.
- Spectacles, rencontres inter-établissements, sports (piscine, sport adapté), cinéma, bowling et autres loisirs.
- Intégration d'activités de loisirs dans des associations locales.

Un accompagnement administratif et à la gestion de votre budget

- Une aide en lien avec le curateur ou tuteur (ATMP – UDAF – Mandataire privé ou de famille...).
- Une aide pour remplir les « papiers administratifs » (ordonnances...).



L'établissement décide-t-il des activités et des accompagnements pour les personnes ?

Réponse

Vous restez libres de faire ou non les activités et de refuser les accompagnements que le foyer vous propose. Les professionnels sont à l'écoute de vos besoins, de vos attentes et aussi de vos idées d'activités.